

Québec, le 12 novembre 2019

Objet : Demande d'accès n° 2019-11-004 – Lettre réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 4 novembre dernier, concernant tous les documents en lien avec les effets futurs de la montée des eaux annoncée par le réchauffement climatique, dans les régions de Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale et Montréal.

Nous vous informons que les renseignements permettant de répondre à votre demande sont disponibles dans l'Atlas hydroclimatique du Québec méridional, à l'adresse suivante : <http://www.cehq.gouv.qc.ca/atlas-hydroclimatique/Hydraulicite/Qmoy.htm>.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) (Loi), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Marie-Eve Gravel-Nadon, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel marie-eve.gravel-nadon@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

(Original signé)

Julie Samuël

p. j. (1)